



## Brève Internet du SNUipp-FSU 66 du vendredi 6 avril 2018



Facebook

Le bulletin d'adhésion 2017-2018 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



### Actus



### Classe exceptionnelle : campagne 2018 : BUG MINISTERIELLE !!!



@SNUIPP  
66

La campagne pour la classe exceptionnelle est ouverte du 3 au 16 avril, comme annoncé dans le BO .... MAIS rien n'est prêt sur i-prof ... Aucune information n'a été donnée par le Ministère pour savoir s'il y aura un report de l'ouverture du serveur ou non... **Nous vous conseillons donc, si vous êtes éligible, de consulter votre i-prof tous les jours !!!**

Pour savoir si vous êtes éligible, constituer le dossier et vous guider [ICI](#)



### HORS CLASSE

Pour être promuable à la hors classe : à partir de 2 ans d'ancienneté au 9<sup>ème</sup> échelon de la classe normale au 31 août 2018.

Il faut être en position d'activité, dans le premier degré ou dans l'enseignement supérieur, mis à disposition d'une autre administration ou d'un organisme ou en position de détachement.

Les enseignants en congé parental à la date d'observation ne sont pas promouvables.

Entre le 5 et 10 avril, vous devez vérifier si votre situation administrative et professionnelle est à jour. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez effectuer des corrections.

Aide et pas à pas de l'administration [ICI](#)

Pour lire le BO [c'est ICI](#)



### e-mouvement

**Pour remplir ta fiche de contrôle syndical, que nous puissions vérifier ton barème (l'an passé nous avons décelé de nombreuses erreurs) et**

**suivre ton mouvement : transparence et équité sont nos mots d'ordre...**

Le e-dossier du SNUipp-FSU : [ICI](#) Un outil au service des collègues !

### Calendrier des opérations :

Accusé de réception (i-prof) : entre le 13 et 14 avril

Date limite de correctif de barème : 22 avril (minuit)

CAPD mouvement : 24 mai

Vos délégués du personnel SNUipp-FSU 66 à votre écoute : Audrey, Virginie, Aurélie, Emma, Monique, Jérôme, Grégory, Frédéric, Gaëtan et Vincent.



### Actions



**108 heures, ça déborde !**

**Comptez vos heures en plus**

Le 14 mars, enseignantes et enseignants ont largement dépassé leurs 108 heures officielles consacrées au travail hors la classe. **Le SNUipp-**

**FSU les invite à comptabiliser les heures supplémentaires au moyen d'un outil en ligne.**

"108 heures, ça déborde ». Le SNUipp-FSU l'a manifesté de manière symbolique le 14 mars dernier sous les horloges de la gare Saint-Lazare. Depuis cette date, la majorité des enseignantes et des enseignants du premier degré ont largement dépassé le volant institutionnel des heures dévolues au travail hors la classe.

Le SNUipp met en ligne dès à présent un outil pour comptabiliser ces heures de travail effectuées hors la classe : rencontres avec les parents et les partenaires de l'école, élaboration et suivi des projets collectifs et individuels relatifs aux élèves à besoins particuliers, réunions diverses...

Le SNUipp invite donc enseignantes et enseignants à compléter chaque quinzaine le tableau en ligne (voir ci-dessous).

L'ensemble des données récoltées sera un outil précieux pour permettre au syndicat de poursuivre sa campagne et d'exiger auprès du ministère la juste reconnaissance de l'ensemble de ces tâches dans le temps de travail enseignant.

Pour créer son espace personnel SNUipp et comptabiliser les heures en plus effectuées,

**[C'est ICI](#)**

---

**🔴 Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!**

🔴 [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

**Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !**

**Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.**

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

---

**Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>**

**SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>**

**compte twitter : @snuipp66 Facebook**

**TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)**

***Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)***

**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD**

---

---